

FICHE DE POSTE A EXIGENCES PARTICULIERES

IDENTIFICATI ON DU POSTE	REFERENCE	PEP-010-UPE2A 1ER
	INTITULE DU POSTE	Enseignant UPE2A 1^{er} degré
	PLACE DU POSTE	En référence à la circulaire nationale n° 2012-143 du 2-10-2012 et à la circulaire académique du 29/06/2015 (BA n°675), le poste est placé au sein d'un établissement du 1er degré d'Aix-Marseille.
MISSIONS ET COMPETENCES	MISSIONS	<p>Assurer le premier accueil des familles d'EANA et d'EFIV.</p> <p>Evaluer chaque élève à son arrivée dans sa langue d'origine et en français afin de déterminer son niveau de classe et de mettre en place sa prise en charge en UPE2A.</p> <p>Assurer un enseignement du français langue étrangère et le français langue de scolarisation aux élèves nouvellement arrivés en France.</p> <p>Organiser l'emploi du temps individuel et évolutif de l'élève en élaborant un projet articulé avec le projet d'école.</p> <p>Organiser les réunions de concertation avec l'équipe pédagogique afin de mettre en œuvre les inclusions en classe ordinaire au fil de l'acquisition des compétences des élèves</p> <p>Travailler en collaboration avec l'équipe pédagogique en tant que personne-ressource pour adapter les situations d'apprentissage et réaliser les évaluations formatives.</p> <p>Animer les rencontres avec les familles.</p> <p>Préparer les élèves à la passation du DELF prim.</p> <p>Participer en tant qu'examineur-correcteur au DELF.</p> <p>Travailler en étroite collaboration avec la structure du CASNAV.</p> <p>- Participer aux formations spécifiques mises en place.</p> <p>Il est rappelé qu'une UPE2A école a vocation à être itinérante. Le titulaire du poste pourra alors être conduit à intervenir sur plusieurs écoles mais aussi, à partager son temps de service entre le premier degré et le collège de secteur.</p>
	COMPETENCES	<p>Les qualités et compétences suivantes sont attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> -connaissance des publics EANA, EFIV, et les problématiques actuelles, - connaissances didactiques du Français Langue Etrangère/Français Langue de Scolarisation, - bonne connaissance des problématiques de l'évaluation. - volonté d'implication personnelle,
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	<p>Peut postuler tout enseignant du premier degré, titulaire de l'Education nationale, exerçant à plein temps dans les Bouches-du-Rhône, ayant obtenu une certification complémentaire en français langue seconde ou ayant suivi un cursus universitaire en français langue étrangère et/ou justifiant d'une expérience dans le domaine.</p> <p>A compétences égales, priorité sera donnée à un candidat relevant des procédures légales de reclassement.</p>
	NOMINATION	Obtention du poste au barème après avis favorable de la commission d'entretiens.
	REGIME INDEMNITAIRE	NBI : 30points. Indemnité de suivi et d'orientation des élèves
	MODALITES DE CANDIDATURE	<p>Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.</p> <p>Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 164 du 28 février 2022.</p>
	CONTACT	Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de Mme TIRAN-MATIGNON soit par téléphone (04 91 99 68 52), soit par mel : ce.casnav@ac-aix-marseille.fr